

## **Les premiers ministres demandent au gouvernement fédéral de proroger la mise en œuvre du *Règlement sur les combustibles propres***

### **POUR PUBLICATION IMMÉDIATE**

**(Le 25 mai 2023)** — Les premiers ministres des provinces de l'Atlantique demandent au gouvernement fédéral de proroger la mise en œuvre du nouveau *Règlement sur les combustibles propres* (RCP) jusqu'à ce qu'un plan soit élaboré pour aborder les conséquences disproportionnées du RCP sur les citoyens du Canada Atlantique.

Hier, le Conseil des premiers ministres de l'Atlantique a tenu une rencontre virtuelle avec le ministre fédéral de l'Environnement et du Changement climatique, l'honorable Steven Guilbeault, pour aborder ces enjeux.

À l'approche de la date de mise en œuvre du RCP, à savoir le 1<sup>er</sup> juillet 2023, les premiers ministres des provinces de l'Atlantique demeurent préoccupés par les répercussions néfastes et disproportionnées connexes sur la population du Canada atlantique. On prévoit que ce règlement, tout comme l'augmentation de la taxe sur les émissions carboniques qui doit également entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2023, aura pour effet d'augmenter le coût de l'essence et du diesel. Ces hausses amplifieront les pressions inflationnistes, qui à leur tour entraîneront le coût d'autres marchandises importées dans la région.

Les gouvernements des provinces de l'Atlantique ont collaboré avec le gouvernement fédéral pour investir dans des technologies propres novatrices visant à accélérer le développement des énergies renouvelables, à réduire les émissions et à assurer un approvisionnement en produits énergétiques propres et abordables pour les Canadiens des provinces de l'Atlantique.

Les premiers ministres ont fait remarquer que le Canada atlantique est un chef de file en matière d'action climatique et qu'il est prêt à collaborer avec le gouvernement fédéral à l'atteinte des objectifs communs de réduction des émissions de gaz à effet de serre, sans pour autant ajouter aux pressions inflationnistes que connaissent déjà les citoyens des provinces de l'Atlantique.

Les premiers ministres sont préoccupés par l'incertitude entourant le nouveau règlement et sont déçus que le ministre fédéral n'ait pas fourni de détails au sujet des effets du RCP sur le prix des carburants et l'approvisionnement en carburant, même s'il reconnaît que le *Règlement* aura des conséquences disproportionnées sur les Canadiens de la région de l'Atlantique.

Les premiers ministres des provinces de l'Atlantique sont encouragés par la détermination du ministre de travailler avec eux pour aborder les préoccupations exprimées par les producteurs et les consommateurs de la région. Ils espèrent que le gouvernement fédéral confirmera des résultats positifs au cours des deux prochaines semaines pour s'assurer que ces mesures n'imposent pas un fardeau injuste aux Canadiens de l'Atlantique.

Pour obtenir de plus amples renseignements, les médias sont priés de communiquer avec :

Michelle Stevens, Cabinet du premier ministre de la Nouvelle-Écosse, 902-222-1784  
Nicolle Carlin, Cabinet du premier ministre du Nouveau-Brunswick, 506-453-7494  
Adam Ross, Cabinet du premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard, 902-368-4400  
Meghan McCabe, Cabinet du premier ministre de Terre-Neuve-et-Labrador, 709-729-3960